

## IDENTIFICATION

<b>PROGRAMME</b>	<b>AEC GRÉAGE DE SPECTACLES (NRC.0Q)</b>
<b>SECTEUR</b>	<b>FORMATION CONTINUE</b>
<b>IMPLANTATION</b>	<b>SEPTEMBRE 2008</b>
<b>MODIFICATION</b>	<b>JANVIER 2018</b>

## **PERTINENCE**

## **RÉFÉRENCE**

**DEC THÉÂTRE-PRODUCTION (561.A0) :  
VOIE DE SPÉCIALISATION « GESTION ET  
TECHNIQUES DE SCÈNE »**

## DÉMARCHE

<b>ÉTAPE ACTUELLE</b>	<b>AVIS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES À LA DIRECTION DES ÉTUDES SUR LA PERTINENCE DU PROGRAMME</b>
<b>INTENTION FINALE</b>	<b>APPROBATION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME</b>

## CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

Programme :	Gréage de spectacles
Sous-titre pour la publicité :	(Accrochage d'éléments acrobatiques)
Caractéristique :	Attestation d'études collégiales
Nombre total d'unités :	14 unités
Durée de la formation :	510 heures contact

## PERTINENCE PROFESSIONNELLE

Au printemps 2005, dans le cadre d'un colloque organisé par *En piste* (Regroupement national des arts du cirque) auquel participaient plusieurs intervenants des principaux secteurs d'activités du milieu des arts de la scène, le milieu du cirque a exprimé la nécessité d'une formation adéquate et structurée en gréage de spectacles.

En 2005 et 2006, des consultations furent donc entreprises par la Direction de la formation continue du Collège auprès des « instances officielles » des différents secteurs des arts de la scène (cirque, théâtre et variétés), de la télévision (vidéo) et du cinéma.

En novembre 2006, l'École nationale de cirque et le Collège Lionel-Groulx concluaient officiellement une entente de collaboration concernant l'élaboration d'une Attestation d'études collégiales en gréage.

Depuis cette entente, plusieurs organismes en culture et en technologies ont été contactés comme le *Conseil québécois des ressources humaines en culture* (CQRHC) et le *Centre québécois de l'institut canadien des technologies scénographiques* (CQICTS). Ces organismes ont reconnu la nécessité de cette démarche et ont offert leur appui au Collège. Le *Conseil des ressources humaines du secteur culturel* (CRHSC) s'est également ajouté. Or, le CRHSC a produit une charte et un profil de compétences pour les gréeurs qui a grandement aidé à l'écriture des objectifs et standards du programme initial.

En 2007, le Cirque du Soleil offrait sa collaboration au projet en apportant une aide financière à l'élaboration et à l'écriture du programme de formation collégiale.

L'entente intervenue entre l'École nationale de cirque, le Cirque du Soleil et le Collège Lionel-Groulx a tissé de nouveaux liens entre les organismes et entreprises de nos secteurs respectifs afin que nous puissions partager nos expertises en matière de techniques de scène. Ces liens sont d'ailleurs essentiels au recrutement des candidats et des enseignantes et enseignants spécialistes.

Le programme a diplômé à ce jour trois cohortes en 2009, 2010 et 2011. 52 étudiants ont diplômés à ce jour.

## **Pénurie de main-d'œuvre dans le secteur du cirque**

Au cours des rencontres préparatoires à l'élaboration de l'AEC en gréage de spectacles (2004 à 2008), il fut à maintes reprises démontré que le milieu du cirque éprouvait des difficultés à recruter une main-d'œuvre spécialisée et déjà expérimentée dans ce secteur d'activités. Sur le marché du travail, il y a une pénurie de gréeurs expérimentés. Et c'est encore, la réalité du milieu en 2018. À lui seul, le *Cirque du Soleil*, qui est toujours en expansion dans le monde entier, éprouve beaucoup de difficulté à répondre à ses besoins en matière de gréage. À cela s'ajoutent les besoins des autres compagnies de cirque telles que le Cirque Éloize, Les 7 doigts de la main ainsi que différents festivals qui ont pris de l'importance depuis le début des années 2000.

Étant les principaux employeurs depuis 2009, les compagnies de cirque nous demandent à nouveau de former des gréuses et gréeurs.

Source supplémentaire de main-d'œuvre, les finissants en Théâtre-Production (561.AO) se destinent notamment au milieu du cirque, ce milieu étant connexe au théâtre. Toutefois, certaines spécificités techniques de ce secteur d'activités font en sorte que les diplômés n'ont pas tous les atouts pour bien fonctionner dans un emploi aussi spécialisé que celui en gréage de spectacle. Le complément technique qu'offre ce programme devient essentiel à un praticien de théâtre et l'aidera également à trouver plus facilement du travail.

C'est pourquoi nous désirons réviser le programme afin de mettre l'accent sur une formation principalement concentrée en gréage de cirque. Le gréage de cirque étant très spécialisé au niveau technique, les finissants de ce programme seront, selon notre expertise, habilités à effectuer par la suite tous les types de gréages de spectacle (aréna, festivals, événements spéciaux, etc.). Aussi, après analyse et discussions avec des responsables de formation au Cirque du Soleil et les enseignants du programme, nous en sommes venus à la conclusion que le programme nécessite certaines modifications afin de rationaliser davantage la pédagogie tout en le rendant plus accessible par un nombre d'heures mieux adapté à la réalité des étudiants. En effet, les étudiants de ce programme sont généralement déjà actifs, à titre de professionnels, dans le milieu du spectacle. De ce fait, ils possèdent déjà une certaine expertise, ce qui réduit le temps nécessaire à l'intégration des apprentissages. Ainsi, lors des cohortes précédentes, certains candidats avaient de la difficulté à concilier le programme de formation avec leurs activités professionnelles.

## **PERTINENCE RÉGIONALE**

Du point de vue de la pertinence régionale, cette formation unique au Québec à ce jour pourra desservir les quelques besoins régionaux, mais surtout les besoins suprarégionaux. En effet, le Collège possède une expertise en « Gestion et techniques de scène » qui permet de répondre à des besoins de main-d'œuvre bien au-delà de la région immédiate. Ainsi, principalement regroupés à Montréal, les employeurs ayant des besoins de main-d'œuvre en gréage pourront recevoir nos diplômés sans problème étant donné d'une part la proximité de notre Collège et d'autre part celle des lieux de formation de la région de Montréal, dont l'École nationale de cirque où se dérouleront certains des cours de la formation.

## **PERTINENCE INSTITUTIONNELLE**

Ce programme (révisé) découle du diplôme d'études collégiales (DEC) en *Théâtre-Production* (561.A0). Depuis maintenant cinquante ans, le Collège offre un programme de formation (à deux voies de spécialisation) dans ce secteur. Il faut noter également que peu de collèges offrent ce programme. Le profil des diplômés cadre parfaitement avec l'offre de l'AEC en gréage de spectacles.

Le développement de formations relatives aux arts du cirque a d'ailleurs été une des motivations principales de la création de ce programme d'AEC à son origine en 2008. Ce champ d'application venait s'ajouter entre autres à ceux du théâtre, de la danse ou de la variété afin d'offrir à nos diplômés un plus grand éventail de compétences et de meilleures perspectives d'emplois dans ce secteur en développement constant au Québec.

Ce programme s'adresse aussi à des professionnels du monde du spectacle désireux de suivre des activités de perfectionnement dans les arts de la scène.

Également, des enseignants du département de théâtre pourront, selon leur disponibilité et leurs compétences, offrir certains cours de l'AEC en gréage de spectacles.

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

Pour être admis à ce programme, un candidat doit détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou posséder une formation jugée suffisante par la Direction de la formation continue, être âgé d'au moins 18 ans et remplir l'une des conditions suivantes :

- avoir interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- être visé par une entente entre le Collège et un employeur ou un programme gouvernemental;
- avoir complété au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période d'un an ou plus.

Outre les conditions du REEC, la personne devra remplir les conditions supplémentaires suivantes :

- Démontrer des aptitudes physiques appropriées;
- Réussir une entrevue de sélection.

## **BUTS DU PROGRAMME**

### **Résultats recherchés**

Ce programme vise à permettre à une personne ayant déjà une certaine expertise dans le domaine des techniques de scène d'acquérir les connaissances, les habiletés et les aptitudes nécessaires afin

d'exercer des fonctions de travail dans une spécialisation de techniques de scène appelée *Gréage de spectacles*.

## **Description de la profession et des perspectives professionnelles**

Le programme de formation en gréage couvrira tous les aspects du gréage de spectacles *de type acrobatique*, qui consiste à recourir à diverses méthodes d'accrochage des artistes de cirque ou des comédiens, danseurs ou autres œuvrant dans un spectacle ou un événement spécial. Il assurera aussi les différents mouvements des artistes dans les airs ainsi que certains effets spéciaux, en accord avec les concepteurs visuels du spectacle. Il garantira en permanence la sécurité des artistes selon des règles de sécurité et des exigences très strictes.

Le document du CRHSC décrit la profession de gréeur de la façon suivante :

« *Les gréeurs, gréuses de spectacles œuvrent dans divers domaines (arts de la scène, concerts ou spectacles en direct, cinéma et événements spéciaux) et dans divers environnements organisationnels (organisations de petite, moyenne ou de grande taille); le contexte et les conditions d'exercice de leur métier varient aussi grandement (installations permanentes ou temporaires, intérieures ou extérieures).* »<sup>1</sup>

« *Les responsabilités premières d'un gréeur, d'une gréuse de spectacles sont "d'installer le matériel de gréage qui servira à fixer ou à accrocher les équipements scénographiques et acrobatiques requis par le spectacle. Le gréeur est aussi responsable de l'installation et de l'opération des dispositifs qui assurent la sécurité des personnes dont le travail se déroule en hauteur comme les artistes, les techniciens, les accessoiristes, etc. (...) dans le domaine du cirque, le gréeur s'occupe également de l'installation des appareils acrobatiques."* »<sup>2</sup>

Le diplômé de l'AEC *Gréage de spectacles* occupera des fonctions de travail similaires principalement dans des entreprises reliées au secteur du cirque, mais pourra également travailler dans d'autres secteurs d'activités tels que :

- théâtre, danse, variété (musique populaire), humour
- spectacle d'envergure, événement spécial et corporatif
- festival de tout genre

Les employeurs potentiels sont :

- les compagnies de production des arts de la scène, particulièrement le cirque

---

<sup>1</sup> Conseil des ressources humaines du secteur culturel. *Profil de compétences, Gréeurs, gréuses de spectacle*, 2007. Page 4.

<sup>2</sup> Conseil des ressources humaines du secteur culturel. *Profil de compétences, Gréeurs, gréuses de spectacle*. 2007. Page 4 (citation tirée d'un document de la Commission scolaire de Montréal. Gréeur. *Rapport d'analyse de la situation de travail*. Février 2004. Page 1).

- les salles de spectacles et les amphithéâtres (diffuseurs), les salles de congrès
- les organismes produisant des festivals (municipalités, producteurs privés, etc.)

Le diplômé de l'*AEC Gréage de spectacles* est appelé à travailler dans des contextes de travail variés, souvent en hauteur, quelquefois attaché en suspension dans le vide à l'intérieur ou à l'extérieur. Les noms d'usage de cet emploi sont multiples. On retrouve notamment :

- gréeur, gréeuse
- assistant chef gréeur et chef gréeuse
- chef gréeur et chef gréeuse

Le diplômé pourra exercer les tâches suivantes :

- planifier le travail de gréage;
- préparer de l'équipement de gréage;
- installer et démonter de l'équipement de gréage;
- installer, opérer et démonter des appareils acrobatiques pour un artiste de cirque;
- entretenir, transporter et ranger de l'équipement de gréage;
- appliquer des règles de sécurité importantes;
- mettre à jour ses connaissances et ses compétences par des formations.

Le diplômé devra démontrer un haut niveau de responsabilité de sécurité envers ses collègues de travail, les artistes, le public et lui-même. Il devra prendre conscience du niveau de risque relié à son travail. Il devra également manifester une préoccupation continue à l'égard des questions de santé et de sécurité au travail.

Il travaillera à l'aide d'outils informatiques à l'occasion. Il devra remplir des formulaires, lire des normes, des procédures, des statistiques, etc. Il devra régulièrement communiquer avec autrui par différents médiums de communication : système d'intercommunication (sur les lieux d'un montage), téléphone, courriel et télécopieur.

Il aura à travailler avec les normes de santé et de sécurité au travail (incluant la loi C-21), les codes régissant le bâtiment, l'électricité et l'hydraulique et l'utilisation du SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail).

Les tâches à accomplir sont en lien avec le code **CNP (5226)** de la classification nationale des professions que l'on retrouve sur le site internet de Statistiques Canada.

Les principales aptitudes et qualités recherchées chez le gréeur sont les suivantes :

- la capacité à travailler en équipe;
- des habiletés manuelles et des aptitudes mécaniques;

- des habiletés en travail en hauteur;
- l'endurance physique;
- le sens des responsabilités;
- l'autonomie et le sens de l'initiative;
- la rigueur et la minutie;
- la capacité à communiquer et à établir des relations harmonieuses de travail;
- la capacité à travailler de façon méthodique;
- l'esprit d'analyse;
- la capacité à résoudre des problèmes et à prendre des décisions;
- la capacité à travailler sous pression.

### **Intentions éducatives**

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme AEC *Gréage de spectacles* vise à :

- rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle
- favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne